

Assemblée Générale et bilan de l'année 2018

Compte rendu (synthèse) de l'Assemblée Générale du 13 janvier 2019 **à la maison des Associations (Gujan-Mestras)**

A 10h00, le Président Jacques MIGNÉ ouvre l'Assemblée Générale. Au préalable, il remercie la quarantaine d'adhérents de leur présence, ainsi que la Ville de Gujan-Mestras qui nous permet d'organiser l'assemblée générale dans cette maison des associations.

Pour débiter, le Président fait un point sur les adhésions. Comme en 2017, nous avons constaté en 2018 un flux régulier d'entrants et de sortants, qu'il s'agisse des propriétaires de Jouët 680 ou de personnes adhérentes en qualité d'équipière ou équipier. Lors de notre dernière AG pour l'exercice 2017, que nous avons tenue en décembre 2017, il y a un peu plus d'un an, nous comptons au niveau de nos cotisations 41 bateaux enregistrés et 12 équipiers. Nous avons connu un pic de 58 bateaux enregistrés à l'automne 2018, mais, après la prise en compte des différents départs et arrivées, le bilan en fin d'exercice 2018 est de 51 bateaux et 13 équipiers. A cela s'ajoute 3 nouveaux adhérents en ce début 2019 :

- Nicolas BOUFLET et Kevin KANTON qui ont acheté Haize Ego, le bateau de Serge MENDIAGUE,
- Alain DARRIBAT (oncle de Florian qui nous a rejoint l'an passé) et ses amis du CN de Claouey qui ont restauré un Jouët 680,
- et Black Swan de Nathalie DECATOIRE qui a racheté Octopussy, le bateau de Philippe TREPIE,

Ce qui porte aujourd'hui, l'effectif à 54 bateaux, soit 13 de plus que l'an passé ! Cet accroissement enthousiasmant est aussi un rajeunissement de l'association qui a fêté l'an passé ses 15 ans d'existence. Il devrait aussi permettre dans les années à venir, un renouvellement des membres du Conseil d'Administration.

RAPPORT MORAL

Composition du Conseil d'administration

Face aux nouveaux adhérents et aux plus anciens qui ne les connaîtraient pas encore, le Président Jacques MIGNÉ tient à présenter les membres du CA qui ont, l'an passé, animé les activités de l'association et qu'il propose de reconduire pour l'année à venir.

- Jean-Claude FAUCHER, Vice-Président, que l'on ne le remercie jamais assez pour tout ce qu'il a apporté et apporte toujours à notre association. Outre le fait qu'il a été notre Président, il a donné à notre association un outil de communication et une messagerie qui permettent notre développement et notre convivialité. Non seulement il a créé le site internet qui est toute la mémoire de notre histoire, il continue à l'alimenter chaque fois que l'actualité se présente ou qu'un membre de l'association propose des contenus. Jean Claude FAUCHER c'est la fondation et la charpente de notre association. Merci pour ta rigueur, ton dévouement pour accomplir tout ce travail, ton jugement toujours sûr et rassurant.
- Michel THOURAUD, Vice-Président, on l'aime beaucoup, parce qu'il a beaucoup de qualités : gentillesse et humour, éthique de vie en collectivité, beaucoup d'empathie et de disponibilité, intelligence des situations, il passe partout et plait à tout le monde, il a du tact, il est écouté, il est ce que l'on appelle un leader positif. Il aurait pu être un bon Président, il n'a pas voulu, mais les amis, il ne faut pas désespérer. Il est chargé cette année de l'organisation de nos activités nautiques, du suivi du calendrier, de la mobilisation des énergies.
- Gilberte FLEURY et Jacques PRUD'HOMME, composent le *staff administrativo-comptable*. Toutes les Associations souhaitent avoir dans leur bureau une Trésorière comme Gilberte Fleury, qui met à la disposition de notre modeste structure, ses compétences financières, celles d'une ancienne professionnelle au Ministère des Finances et actuellement trésorière d'une de nos plus grandes associations caritatives. En plus de la tenue des comptes, c'est tout le conseil juridique qui est apporté à notre Association, ce qui pour un Président est inestimable. Quant à Jacques, notre Secrétaire général,

nous y tenons. Il a régulièrement la coquetterie de vouloir céder sa place, mais nous le refusons. Car nous avons besoin de son regard critique sur les projets que nous voulons mener, sa pointe d'humour et son esprit de synthèse.

- Laurent BERTON, l'enfant doué de la famille Jouët. C'est notre intergénérationnel, il vieillit comme tous les autres, mais donne toujours l'impression d'être le quadra d'y a quinze ans, avec son sens aigu de la communication et de l'accueil, son dynamisme persuasif, son charme et son charisme dans le groupe, ses compétences de navigation qu'il avait déjà mais qu'il a améliorées en sachant écouter, pour être un de nos meilleurs. Une locomotive.

- Chantal PIVERT, marraine de notre Association, qui a été à sa création avec notre premier président mythique, Jacques VEEN, vont mettre à disposition de ceux qui le souhaitent leur savoir et leur expertise en matière de navigation, réglages, manœuvres, plans de pont, etc. Chantal qui a longtemps été Maître-voilier et participé à de nombreuses régates de haut niveau, a souhaité se retirer cette année du Conseil d'administration mais pas de l'association, où elle apportera sa présence toujours appréciée. Son temps est en effet partagé avec d'autres activités associatives en relation en particulier avec l'environnement.

- Roger FORNER est notre maître d'œuvre en responsabilité de notre cabane 123. Il est la ressource incontestée de la maintenance et de l'amélioration de notre cabane du Port du Canal, force tranquille et inventivité, il apporte toute son expérience technique et sa méthode. C'est un bâtisseur, respecté, quand il parle d'un projet, on se range à ses idées.

- Déjà présent depuis plusieurs années, nous avons la chance d'avoir aussi avec nous, Jean-Claude FLEURY, technicien très professionnel également à l'initiative, entre autre, de quelques aménagements de la cabane, et Joël GARAY, notre basque, très présent, disponible, une force stabilisatrice parmi nous sans oublier l'organisateur du repas de notre assemblée.

- Et nos petits derniers arrivés au CA l'an passé : Nelly BRIOS, toujours souriante, très positive et dynamique, appelée à prendre des responsabilités et Sébastien REBILLARD, qui nous apporte sa bonne humeur, sa fougue, son esprit entreprenant et sa jeunesse salutairement moqueuse.

- Enfin jusqu'à la fin de l'an dernier, Patrick LUCAS, le meilleur régatier d'entre nous, faisait partie du conseil d'administration. Il a décidé de prendre de la distance par rapport l'association.

Et puis moi-même, Jacques MIGNÉ, Président qui prends mon bonheur à voir fonctionner tous ces amis, ainsi que vous tous. Et si nous sommes différents les uns des autres, nous avons un même paradis qui nous réunit, notre petite mer de Buch, et cela sur un même bateau.

La proposition de renouveler les membres du Conseil d'Administration est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Bilan des activités 2018

Le Président rappelle que chacune de ces activités fait l'objet d'un compte rendu détaillé et très souvent illustré de nombreuses photos de rêve prises par les jouëtistes.

A voir sur le site Internet de l'association : (<http://association.jouet680.free.fr/activites/index.htm>).

LES RENCONTRES, SORTIES & BACACS [1]

- **Samedi 10 mars : Repas de lancement de saison**, précédé d'un exposé sur la biodiversité du Bassin d'Arcachon, par Jean-Marie FROIDEFOND, océanographe et ancien directeur de recherche au CNRS, et aujourd'hui administrateur de la SEPANSO.

- **Vendredi 13 au lundi 16 avril, Salon Nautique d'Arcachon** : Arcachon Expansion et la Direction du Port nous avaient attribué à nouveau un emplacement composé d'une tente et d'un linéaire de 10 m pour exposer un de nos bateaux dans le pôle Patrimoine. Nous y avons exposé LÉON, le Jouët prêté par Gilles ABERKANE, et avons accueilli pendant ces 4 journées de nombreux curieux et personnes intéressées par cette unité. Et cela avec notre thème du « Jouët 680, un enfant du Bassin », et avec des moments d'excellente convivialité avec nos voisins des voiles traditionnelles, l'ARGO et l'APTRA.

- *Samedi 5 mai* : les **Tours de la Matelle**, une classique parmi les classiques : après un rassemblement casse-croûte de 12 Jouët 680 au banc du Tès, dans la très bonne humeur et sous un soleil radieux, la flotte s'est retrouvée à trois reprises successives au niveau de la balise n°3 pour trois départs de tour de la Matelle. Le premier tour a été dominé magistralement par ATOUVENT, le deuxième avec autorité par NAVAVITI et le troisième par l'indétrônable BULLE, qui remporte cette année encore cette BACAC au général. Les 9 autres bateaux ont terminé 4ème ex aequo. Un nouveau trophée MATELLE a été décerné à Joël ANTOMARCHI et son équipage sur La Bulle à la fin de cette belle journée.
- *Samedi 2 juin* : **Solo des Jouëtistes**, une bien belle BACAC sous un soleil radieux après un rassemblement casse-croûte de 12 Jouët 680 au banc du Tès, dans la très bonne humeur. Le parcours : K2, les Hosses, Mapouchet, Le Courant, Les Hosses et retour à la K2. Bacac nerveuse, barreaux au sommet de leur art prenant chacun des options différentes, et c'est ATOUVENT qui arrive le premier devant NAVAVITI et PAXI, et il sera impossible au jury de départager les suivants qui finissent 4ème ex-aequo dans un peloton.
- *Samedi 28 et dimanche 29 juillet* : **JAZZ à Andernos**, c'est notre balade musicale annuelle, avec une promenade qui nous amène vers le nord du Bassin, pour amarrage au ponton de la jetée d'Andernos. Et nous y avons installé... 12 Jouët 680 ! Accueil cabane par les amis Andernosiens et Lantonnais, pique-nique et petit déjeuner du dimanche pour respecter la tradition, concerts de jazz, discussions plus ou moins tardives le samedi soir sur nos bateaux...Météo et Musique parfaites, et à nouveau un très bon souvenir.
- *Du samedi 11 au mercredi 15 août* : **Croisière de l'été**, pour sa deuxième édition, elle a été une belle réussite sur ces 5 jours où 7 Jouët sur les trois premiers jours, suivis de quatre autres sur les 2 derniers ont quadrillé le Bassin du Mimbeau au Courbey, de Graouères à l'Île aux oiseaux, de Arguin à Claouey...et finale devant le feu d'artifice d'Arcachon. L'occasion pour de nouveaux adhérents de faire connaissance, et d'exploiter les ressources de notre Mer de Buch.
- *Dimanche 2 septembre*, la **BENAISE 2018** : chaque année, ce trophée se déroule sous une nouvelle forme, et Chantal avait demandé cette année aux équipages, outre une BACAC comme d'habitude, des réponses à un questionnaire marin, et une épreuve artistique sur la plage d'Arguin La Benaise 2018, cinquième édition de cette bacac historique, fut finalement gagnée par Jacqueline JASTOZBSKI, barreuse sur LÉON avec Gilles ABERKANE. skipper
- *Samedi 15 et dimanche 16 septembre* : **Journée Patrimoine** et quinzième anniversaire de l'association. Nous avons mis le samedi en matinée, comme convenu avec la Mairie de Gujan-Mestras, 4 Jouët au Port de LARROS à la disposition des visiteurs des Journées du Patrimoine organisées par la commune. Chaque Jouët a fait trois rotations devant les ports de Gujan, et nous avons recueilli de nombreux remerciements de la part de nos visiteurs-équipiers embarqués pour des baptêmes de navigation à voile, ou pour découvrir notre bateau. C'était très détendu et agréable.
En soirée a eu lieu la cabanale, soirée anniversaire de nos 15 ans, avec, à l'occasion de cet évènement, la remise du trophée de la Benaise - qui s'était courue 2 semaines plus tôt - à Jacqueline JASTOZBSKI, .
- *Samedi 29 et dimanche 30 septembre* : **La périph nord-ouest**. 10 Jouët ont participé à cette désormais BACAC classique de fin de saison, à la découverte des rivages nordiques de notre splendide Bassin, hélas par petit temps, et souvent sous brise *Toyota*, pour ne citer que celui-là. Mais avec un grand ciel bleu et des pique-niques dans des endroits de rêve, notamment sur la plage du bout du Ferret le dimanche. Un grand merci à l'équipe d'Arès qui nous a accueilli le samedi soir pour le repas grillades et le mouillage de la nuit.
- *Samedi 10 novembre* : traditionnelle sortie de fin de saison à la rencontre des **Bernaches**, orchestrée par Paulin CALVET, avec un pack complet balade et belle cabanale. Dans une petite grisaille et entre deux averses, 8 jouët s'étaient donné rendez-vous dès 11 h devant Arcachon pour régater avec nos chères Bernaches Cravant, arrivées de Sibérie, il n'y avait quasiment que leurs ailes et nos voiles ... De nombreux envols sur l'eau et de nombreux amis le soir à notre cabane !

[1] : BACAC = Balades À Caractère Amicalement Compétitif

LES RÉGATES 2018

Deux épreuves reines de notre association, en parallèle avec les régates officielles de la Fédération Française de Voile organisées par le Cercle de la Voile d'Arcachon :

- **Le Trophée Jean-Claude Faucher** : qui reprend, pour les Jouët 680, les 5 régates côtières d'avril à novembre du Trophée Ackeret du CVA (Paires Impaires et Passes, Bancs et Esteys, les 18 heures d'Arcachon, la Route de l'huître et Jetées et Bottes fourrées). Jean Claude FAUCHER retient les 3 meilleures performances de chaque Jouët afin d'établir un classement et attribuer le trophée lors de l'assemblée générale suivante.

Ce sont des épreuves particulièrement enrichissantes pour les équipages, grâce à la Ronde du Bassin courue en parallèle la confrontation entre nous et d'autres séries de bateaux permet d'améliorer la qualité et la rapidité des manœuvres, les

tactiques de navigation sur notre plan d'eau, les réglages de voile, etc. .. Et c'est tellement beau de se retrouver au milieu de cette flotte multicolore !

Le meilleur d'entre nous à ce jeu fut cette année Patrick LUCAS sur GALIP, il remporte ce trophée pour la septième fois en 11 ans d'éditions ; Laurent BERTON l'ayant remporté à trois reprises, et Jean-François LAFON une fois.

- **La 680 CONNEXION** ou le championnat du monde des Jouët 680 organisé par le CVA et l'Association « Les Jouët 680 » et par voie de conséquence ouvert à tout Jouët 680 adhérents ou pas à l'association. Petit temps souffreteux mais grande participation : 12 Jouët 680 engagés suivis en solo par Phénix. Le départ très laborieux à contre-courant devant le CVA, dans un tout petit souffle d'air n'a pas permis à la flotte des jouëtistes de franchir la ligne dans les temps impartis pour la plupart, si ce n'est BONAIRE qui fit le choix très tactique de rester quasiment sur la ligne pour s'en dégager dès le départ annoncé. Cela fut payant, car il a pu ainsi conserver un écart avec ses poursuivants encore en course et finir cette régates en tête. BONAIRE est le Champion du monde 2018. Bravo Laurent !!!!

Cet épisode a eu toutefois un effet positif. Il a permis de revoir avec le CVA les conditions de départ des régates en fonction des courants de marées et de la direction du vent. Et d'organiser par petit temps des départs dans le sens du courant, pour éviter de pénaliser les bateaux concurrents les plus petits (notre groupe, le groupe 1). On a pu apprécier cette amélioration lors de la régates DUO BRU d'Octobre.

Outre ces deux principales épreuves, certains de nos bateaux ont participé également à d'autres régates officielles inter-séries organisées par le CVA :

- Le trophée DUO BRU, consistant en trois régates dans l'année, pour équipages de 2 personnes, qui a été remporté en 2018 par Patrick LUCAS sur GALIP dans le groupe 1.
- Le challenge CVA, championnat regroupant les résultats de plusieurs parcours dits « banane », des 5 parcours Ackeret et des 3 Duo-Bru : en 2018, GALIP ayant obtenu dans le groupe 1, la 3^{ème} place de ce championnat et la 1^{ère} place des Jouët 680.

Membre du comité de direction du CVA au titre de l'association, Jacques MIGNE est largement Impliqué dans l'organisation des régates. Il propose d'organiser une réunion d'information sur leurs modalités et les règles de courses samedi 3 mars 2019 à notre cabane.

Le Président soumet au vote ce rapport d'activité. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER ET PROJET DE BUDGET 2019

Gilberte FLEURY rend compte de la situation financière de l'association au 30 novembre 2018 et présente le budget prévisionnel, pratiquement équilibré (+ 80 Euros), pour l'année 2019, à partir de la prévisions de dépenses et recettes des différents postes correspondant aux activités de l'association.

Globalement le résultat d'exploitation 2018 est déficitaire de 1 284,91 €, couverts par les disponibilités financières en réserve. Ce déficit a pour origine principale les frais engagés pour les travaux de rénovation de la cabane, en l'occurrence la réfection du sol (coulage d'une dalle), celle des bardages nord et ouest et la peinture de la charpente. Après la réfection de la charpente et de la toiture en 2017, il est envisagé pour l'année 2019 de poursuivre la rénovation des bardages des façades sud et l'implantation de quelques équipements intérieurs, comme l'achat de table de travail en inox avec évier pour la préparation des repas.

En réponse à une question d'un nouvel adhérent, Jean Claude FAUCHER indique que si la cabane est propriété de l'association elle est implantée sur un terrain attribué dans le cadre d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) accordée pour une durée de 4 ans par le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) ; cette attribution peut donc être remise en cause périodiquement au cas où sa destination ne serait pas conforme à ce qui est annoncé. D'où l'impérative nécessité d'assurer son entretien. Quant à son usage, le Président Jacques MIGNÉ précise qu'elle est destinée à permettre aux adhérents de s'y retrouver pour des activités organisées par l'association ou comme c'est souvent le cas après les bacacs pour des cabanales, ou lors de l'accueil d'autres associations de plaisanciers du Bassin comme cela se produit une ou deux fois par an. De même le Conseil d'Administration s'y réunit régulièrement. Enfin chaque adhérent peut l'utiliser occasionnellement pour des besoins particuliers sous réserve d'en avoir préalablement fait la demande auprès du président et être en mesure de justifier d'une couverture assurantielle dans le cadre de leur contrat personnel de responsabilité civile.

En plus d'une redevance pour l'AOT du terrain, l'association est dorénavant redevable d'une nouvelle taxe annuelle dite d'"AOT Plan d'eau", pour l'usage de la place du quai devant la cabane. L'association a fait valoir que si le bateau mouillé sur cet emplacement n'était pas propriété de l'association à proprement parler, c'est néanmoins l'objet (la vitrine même) de la raison

d'être de l'association. C'est ainsi que l'association met cette place à la disposition d'un adhérent auquel il est demandé de participer aux frais d'usage de ce quai.

Le montant de cotisation à l'association ayant été relevé l'an passé, le conseil d'administration n'envisage pas pour autant son augmentation pour l'exercice 2019 malgré le déficit constaté en 2018 ; la croissance du nombre d'adhérents devant permettre un complément de recette à ce titre. Cependant, l'association envisage de pouvoir bénéficier de subventions locales.

Toujours dans le souci d'accroître les ressources de l'association, Michel THOURAUD va explorer les possibles sollicitations de grandes enseignes de la distribution d'équipements nautiques et sportifs (Coopérative maritime, Uship, Décathlon, ...).

Faute de la présentation d'un bilan de l'action de la Confédération des Associations d'Usagers du Bassin d'Arcachon (CAUB'ARC), l'Assemblée se pose la question de l'intérêt de notre association à y être adhérente.

Plusieurs de nos adhérents s'interrogent sur l'opportunité de poursuivre cette adhésion par le paiement de la cotisation comme l'indiquait le budget prévisionnel présenté. Certains avancent finalement que la seule vocation de la direction de cette confédération est de faire opposition à toute réglementation attachée à l'usage du Bassin d'Arcachon en faisant valoir le poids qu'elle représente par la somme des adhérents membres des associations rassemblées. D'autres considèrent que notre Association a pour seul objet la promotion de notre bateau et l'organisation d'activités sportives à l'exclusion d'actions militantes qui relèvent de la liberté de chacun.

La question de la légitimité de son renouvellement est donc posée.

Jacques MIGNÉ consent qu'un bilan réel de l'activité de la CAUB'ARC n'a pas été préparé. Toutefois, les adhérents ont été destinataires du compte rendu de l'AG de la CAUB'ARC de novembre 2018, et rares apparemment ont été ceux qui l'ont lu. Il pensait jusque-là que les informations provenant de cette Confédération étaient intéressantes pour suivre l'actualité des forces en présence sur le Bassin.

Face à l'ensemble des arguments pour et contre présentés, afin de prendre une position pour 2019, il propose aux adhérents présents de s'exprimer par un vote sur la poursuite de notre adhésion à la CAUB'ARC

Vus les résultats du vote, l'adhésion à la CAUB'ARC ne sera pas renouvelée. Jacques MIGNÉ s'engage à adresser dans les prochains jours un courrier à son Président, Joël CONFOULAN, pour lui annoncer le retrait de notre association de la confédération CAUB'ARC et la dépense correspondante est supprimée du budget prévisionnel.

Le règlement des cotisations à la Société Nationale de Sauvetage en mer (SNSM) et à l'Association des Usagers des Ports de Gujan-Mestras la Teste (AUPGMT) est maintenu.

Le mouillage que le SMPBA nous a attribué à notre demande dans le port de la Teste n'ayant pas été exploité par un de nos adhérents, sa location ne sera pas renouvelée pour l'année à venir.

Concernant la place devant le quai de la cabane et un appel à candidature pour son occupation, seul Nathaniel LE MERDY a exprimé son souhait d'en disposer. Elle lui sera attribuée pour la saison 2019.

Le budget prévisionnel tient compte de l'annulation de l'adhésion 2019 à la CAUB'ARC.

Le Président soumet au vote le bilan financier 2018. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

Le Président soumet le projet de budget 2019. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

PROJET D'ACTIVITÉS en 2019

Michel THOURAUD présente un programme prévisionnel à l'Assemblée. Ce programme s'appuie d'une part sur la programmation des régates organisées en 2019 par le CVA, auxquelles nombre d'adhérents (12 licenciés en 2018) pourront participer, et d'autre part sur un programme prévisionnel des activités pour l'année à venir. L'objectif est de faire en sorte que chacun en fonction de ses goûts puisse y trouver les activités qui lui correspondent.

NB : Les dates et activités reprises dans le tableau ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées (jusqu'au dernier moment) en fonction des circonstances. Les adhérents en seraient informés par notre messagerie interne et ces informations seront mises à jour en temps réel sur notre site Internet. Par téléphone, Michel Thouraud se tiendra également à la disposition de nos adhérents pour toute précision utile concernant ces activités.

Mois (2019)	Jour	Organisation	Evènement	PM	Coef
MARS	Samedi 2	Asso 680	Atelier régata (cabane)	15h48	71
	Dimanche 10	Asso 680	Repas de lancement de saison	13h20	44
	Dimanche 24	Asso 680	Bacac Tour de l'île	20h02	97
	Dimanche 31	CVA	Régata Duo BRU	15h46	44
AVRIL	Samedi 6	Asso 680	Bacac Duo Jouët 680	19h21	90

	Dimanche 7	CVA	<i>Régate Bananes</i>	19h51	90
	Vendredi 12	Port d'Arcachon	Salon Nautique d'Arcachon	11h13	51
	Samedi 13			12h32	44
	Dimanche 14			14h07	46
	Dimanche 28	CVA	<i>Régate Paires, impaires et passes</i>	13h51	32
MAI	Samedi 4	Asso 680	<i>Bacac La Matelle</i>	18h21	86
	Dimanche 12	CVA	<i>Régate Duo BRU</i>	12h25	50
	Samedi 25	Asso 680	<i>Journée ateliers mer.</i>	10h33	47
JUIN	Jeu 30, Ven 31, Sam 1 ^{er} Dim 2	FFV, Club Nautique de Cazaux	Championnat de France Des Croiseurs Légers	CAZAUX	
	Samedi 8	Asso 680	<i>Bacac Solo</i>	22h24	70
	Dimanche 16	CVA	<i>Régate Bancs et Esteys</i>	17h52	82
	Samedi 22	Asso 680	<i>Grand Rassemblement Claouey</i>	21h41	59
	Dimanche 23	CVA	<i>Régate Femmes à la barre</i>	10h00	55
JUILLET	Samedi 6 Dimanche 7	CVA	<i>Régate 18 heures d'Arcachon</i>	21h21 22h14	89 82
	Samedi 27 Dimanche 28	Asso 680	<i>Ballade festival de JAZZ d'Andernos</i>	14h02 15h11	41 45
	Vendredi 16, Samedi 17, Dimanche 18	Asso 680	<i>Ballade & Bacac La grande croisière</i>	19h17 19h43 20h14	78 81 75
AOUT	Dimanche 25	CVA Asso 680	<i>Régate Ronde du Bassin, 680 Connexion</i>	13h13	39
	Samedi 31	Asso 680	<i>Bacac La Bénaise</i>	19h18	112
	Dimanche 15	CVA	<i>Régate Route de l'huitre</i>	19h16	85
SEPTEMBRE	Samedi 21 Dimanche 22	Ville de Gujan- Mestras	Journées du Patrimoine Anniversaire de l'association des Jouëts	10h22 11h24	52 42
	Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29	Asso 680	<i>Ballade et Bacac Périph du Bassin</i>	17h25 18h12 18h52	96 108 115
	Dimanche 6	CVA	<i>Régate Bananes</i>	12h04	37
OCTOBRE	Dimanche 13	CVA	<i>Régate Duo BRU</i>	18h16	85
	Samedi 26	Asso 680	<i>Bacac Côtière</i>	17h04	95
	Dimanche 10	CVA	<i>Régate Jetées et bottes fourrées</i>	16h11	71
NOVEMBRE	Dimanche 17	CVA	<i>Régate Bananes</i>	20h35	70
	Samedi 23	Asso 680	<i>Bacac Les Bernaches</i>	14h49	70

	Les activités organisées par l'association
	Régates comptant pour le Trophée Jean Claude Faucher
	Autres régates organisées par le CVA
	Divers

Comparativement aux années antérieures, le calendrier 2019 s'enrichit d'un certain nombre de balades à caractère amicalement compétitif.

Un évènement cette année, est l'opportunité de participer, comme ce fut le cas pour 3 jouëts de notre association en 2017, au Championnat de France de Croiseurs Légers 2019 organisé par le Cercle de Voile de Cazaux-Lac.

Concernant la participation aux régates du CVA, ainsi que celles du Championnat de France des Croiseurs Légers, il est rappelé à ceux qui souhaitent y participer, la nécessité d'être licencié à la Fédération Française de Voile (FFV).

Pour ce faire il est nécessaire d'adhérer au préalable à un club de voile.

Il sera possible (à nos seuls membres) d'obtenir cette adhésion via notre association (adhésion "de groupe"), pour un montant total de 90 € par personne (ce montant comprend le **coût de 60 € de la licence FFV, qui sera réglé directement au CVA**, accompagné d'un certificat médical attestant que son état de santé ne contre-indique pas la pratique de la voile, y compris en compétition) **et de 30 € qui seront réglés directement (par envoi à notre trésorière de chèque mentionnant l'objet du versement)**, pour la participation aux frais d'adhésion collective de notre association au Club de Voile d'Arcachon (CVA).

En complément de ce programme prévisionnel, seront organisés en fonction de la disponibilité des intervenants une formation à la réalisation de nœuds marins par Edward AMADE de " l'International Guild of Knots Tyers (IGKT) " la *gilde internationale des faiseurs de nœuds*, et une réunion d'information sur le Championnat de France des Croiseurs Légers par Christian LINARES, arbitre national.

Jacques MIGNÉ prépare cette organisation.

INFORMATIONS DIVERSES

Dans les prochains jours, Michel THOURAUD proposera aux adhérents la possibilité de commander de l'antifouling semi-érodable EU45.

En guise de conclusion de cette assemblée générale, Le Président Jacques MIGNÉ propose à **M. André MOUSTIER, Adjoint aux sports de la ville de Gujan-Mestras** de prendre la parole.

Monsieur Moustier nous remercie au nom de Madame Le Maire de Gujan-Mestras, pour cette invitation et félicite l'Association pour la bonne tenue des débats, le dynamisme qui se dégage de ses activités, le nombre de ses adhérents, de ses bateaux et la participation active de ses membres.

Il demande à l'Assemblée d'applaudir son Président et les membres du Conseil d'Administration, pour le travail réalisé.

- L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jacques MIGNÉ déclare close l'Assemblée Générale à 13h00.

- En présence de tous les membres de l'Assemblée Générale, conviés à un apéritif, le Président Jacques Migné remet à Laurent BERTON le trophée de la 6.80 Connexion, "championnat du monde" des 6.80 !

Jacques MIGNÉ, Président

Gilberte FLEURY, Trésorière

Jacques PRUD'HOMME, Secrétaire